

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Octobre 2021 à 18h

- Sont présents : Muriel MULLER, Jean SCHULER, Daniel GIRARD, Gilles ROBERT, Guy LEBERT, Yseult SANDROLINI, Françoise SAMUEL, Pierre-Yves REYNAUD et Sophie BOGDANOVIC
- Sont excusés : Pierre REYNAUD (a donné pouvoir à Yseult SANDROLINI)
- Sont absents : Jérôme SAMUEL

Secrétaire de séance : Sophie BOGDANOVIC

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du schéma de distribution d'eau potable.

Délibération pour valider les zones où la commune ne pourra refuser le raccordement à l'eau potable.

Vote : Pour à l'unanimité.

- Frais de fonctionnement de l'école d'Orpierre 2020-2021 (école/ cantine / garderie)

Pour rappel : Une dérogation avait été acceptée pour un enfant de Trescléoux sur présentation d'un certificat médical pour une scolarisation à Orpierre.

Par conséquent la part à payer de fonctionnement par la commune pour cet élève est de 676.50 €.

Une convention est à signer avec la mairie d'Orpierre.

Vote : Pour à l'unanimité.

- Frais de fonctionnement de l'école de Trescléoux 2020-2021 (école /cantine /bus)

Cela inclut les frais de : électricité, entretien des locaux et du matériel, pharmacie, ménage, personnel, cycle de natation, accompagnement au bus du matin et soir... Ces frais sont de 554€ / enfant répartis comme suit : 9 enfants de Garde-Colombe, 3 de Saléon, 1 de Chanousse, et 6 de Trescléoux.

Vote : Pour à l'unanimité

- Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux du captage de Chauvet

Pour information, un appel d'offre a été déposé en ligne par le service IT 05 du Département pour choisir le bureau d'étude qui sera chargé du suivi de ce dossier. Deux bureaux d'études ont répondu à cet appel d'offres : Hydrétudes et MG Concept. Après l'analyse des offres par les services compétents d'IT 05, la commission Appel d'offres a retenu le bureau Hydrétudes proposant une offre à 10 520 € TTC. Pour information la commune a déjà travaillé avec eux.

Une délibération sera prise dans ce sens et le marché sera signé dès que possible

- Adressage : Point sur les propositions de modification de noms

-Route de Lagrand à la place de Route de Trescléoux (Route de la Blache)

-Route de Montjay à la place de route de Chanousse

-Chemin de la Garenne au lieu de chemin de la Garènne

-Chemin Jean-Blanc au lieu de chemin Jean Blanc

-Traverse du Vieux Temple au lieu de Traversée du Vieux Temple.

Il faudra rectifier le chemin de Merdaric qui est une erreur. Il faut dire chemin de Mardaric. Le panneau est à changer.

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

- Virement de crédits

On a dû rembourser des cautions aux 3 locataires quittant les logements communaux. Il faut donc faire un jeu d'écriture comptable pour compenser cette dépense (qui n'avait pas été prévue pour ce montant). 500 euros seront donc versé du compte 2051 vers le compte 165.

Autre modification comptable :

Il convient de régler une somme plus importante en fonctionnement pour les logiciels informatiques. Un montant de 4014 euros (qui avait été prévu en investissement) sera viré des dépenses imprévues sur le compte 6512.

- Convention de participation financière des communes extérieures aux services périscolaires de Laragne

Une famille de Trescléoux a fait une demande afin de bénéficier des services périscolaires de Laragne pour leurs enfants. La mairie de Laragne a accepté et nous réclame une participation financière.

Vote : Pour à l'unanimité pour signer cette convention

- Remboursement de la taxe d'ordures ménagères des appartements communaux :

Proposition d'une délibération pour autoriser la mairie à réclamer le remboursement de la taxe OM aux locataires des appartements communaux.

Vote : Pour à l'unanimité

- Assistant de prévention

Petit rappel : le Centre de Gestion 05 assure le suivi de carrière des agents, le service médical et de prévention dont la gestion et mise à disposition de l'assistant de prévention. Son rôle est de venir sur les lieux de travail des employés communaux et de vérifier les postes de travail, les outils, les registres de sécurité...

Pour bénéficier de ce service il faut signer une convention avec le centre de gestion 05.

Aujourd'hui il s'agit de signer un renouvellement de cette convention pour 3 ans. Le coût est de 250 € pour une collectivité de moins de 10 agents. L'assistant de prévention vient une fois tous les 3 mois durant une matinée faire sa vérification.

Vote : Pour à l'unanimité pour signer le renouvellement de cette convention

- Questions diverses :

\*Commande d'un chauffage à granulés bois pour l'appartement à l'étage au-dessus de la mairie

\*Demande de subvention au Département 05 pour financer le cycle de natation de l'école de Trescléoux d'un montant de 640 € (300 € pour la natation + 340 € de transport)

\*ONF = information à délibérer au prochain conseil

\*Révision allégée du PLU : le document soumis au conseil pour avis est accepté à condition que les modifications orthographiques soient faites.

\*Demande de stationnement au stade pour l'hiver d'un camion aménagé :

Refus à l'unanimité à cause du périmètre de sécurité à respecter autour de la station de pompage. De plus les camping-cars ne sont pas autorisés à stationner plus de 3 mois au même endroit.

\*Une personne a acheté la maison de Bianchini, il a demandé à la mairie s'il pouvait placer son camping-car sur son terrain près du pont du Moulin.

\*Traversée du village

Constat alarmant sur le problème de la sécurité de la traversée du village. Il est urgent et important que l'on travaille à nouveau sur la sécurisation de la traversée du village. D'après Guy LEBERT, il n'est pas forcément nécessaire d'attendre de mettre en place le plan de programmation de l'aménagement du village pour y réfléchir. Il propose de mettre en place un groupe de travail en charge de ce dossier et de voir avec IT 05, le Conseil Département 05 et le CAUE pour y travailler. Avec l'accord de l'ensemble du conseil municipal une commission spécifique est créée à ce sujet et sera pilotée par Guy LEBERT. Les membres du CM qui souhaitent en faire partie sont : Daniel GIRARD, Gilles ROBERT, Jean SCHULER, Sophie BOGDANOVIC, Pierre-Yves REYNAUD, Yseult SANDROLINI et Muriel MULLER. La première réunion est jeudi 21/10 à 17h30.

\*Information sur la télégestion :

Sécurisation des portes et l'installation de la télégestion est en cours. Une formation est prévue jeudi 21/10 au matin pour savoir l'utiliser.

\*Information sur la garderie scolaire à Trescléoux :

Un projet de mise en place d'une garderie périscolaire a été envisagé à la rentrée de septembre pour accueillir les élèves qui ne pouvaient pas être accueillis à Garde-Colombe par respect des conditions sanitaires en vigueur. Cela concernait 6 enfants mais finalement 4 d'entre eux ont été acceptés par la mairie de Garde-Colombe. Du coup vu le coût du service à mettre en place pour 2 enfants celui-ci a été abandonné.

\*L'arbre de Noël pour les enfants du RPI :

Organisé en commun avec la commune de Garde-Colombe, il est prévu deux types d'animations pour cette année :

- pour l'école de Garde-Colombe, intervention d'une conteuse le vendredi 3/12 qui fera 1 représentation pour chacune des 3 classes de cette école pour un coût de 600 € (+ frais de déplacement)

-pour l'école de Trescléoux, l'association Ludambule interviendra sur 3 heures le jeudi 16/12 l'après-midi.

La gestion de l'animation et du budget de cet événement est gérée par la mairie de Trescléoux (répartition des frais : 1/3 Trescléoux et 2/3 Garde-Colombe) et les achats alimentaires par la commune de Garde-Colombe.

\*Installation d'un composteur collectif à Trescléoux :

Des personnes du village sont fortement intéressées par la mise en place d'un composteur collectif et sont prêtes à le gérer. Avec l'accord du conseil municipal, Yseult SANDROLINI doit prendre contact avec la chargée de mission du Pôle environnement de la CCSB pour effectuer cette mise en place. Coût du projet : 15 €.

Le conseil est levé à 19h53.